



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

ENVI • NUMÉRO 031 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 26 avril 2012

Président

M. Mark Warawa

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le jeudi 26 avril 2012

•(1535)

[Traduction]

Le président (M. Mark Warawa (Langley, PCC)): La séance est ouverte.

Je souhaite à tous la bienvenue à cette 31^e réunion du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Nous allons poursuivre notre étude concernant l'élaboration d'un plan de conservation national.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à nos témoins. Nous accueillons aujourd'hui trois groupes: Earth Rangers, Habitat faunique Canada et Nature Québec.

Chacun des trois groupes dispose de 10 minutes. Nous commencerons par Earth Rangers.

M. Peter Kendall (directeur général et co-chef de la direction, Earth Rangers): Je vous remercie, monsieur le président et membres du comité, de nous avoir invités à comparaître devant vous aujourd'hui pour contribuer à votre étude sur l'élaboration d'un plan de conservation national.

Pour vous aider à comprendre notre point de vue, nous avons cru bon de vous donner d'abord un aperçu d'Earth Rangers et de nos programmes.

Earth Rangers est une ONG nationale qui s'est fixé pour but de transmettre aux enfants un message positif à base scientifique sur l'importance de protéger la biodiversité. Grâce à nos programmes interactifs dans les écoles et les centres communautaires, à notre vaste communauté en ligne et à notre présence quasi quotidienne à la télévision, nous sensibilisons plus d'un million d'enfants canadiens chaque année et leur inspirons le goût de participer directement à la protection des animaux et de leur habitat, notamment grâce à notre programme *Bring Back the Wild*.

Dans notre réflexion sur la portée et les objectifs d'un plan de conservation national, nous avons tenté d'imaginer ce qui tient à coeur à notre principal public cible, les enfants.

Il y a quelques années, nous avons mené une vaste étude partout en Amérique du Nord sur les questions environnementales auxquelles les enfants s'intéressent et sur les éléments qui les inciteraient à s'occuper davantage de la protection des animaux. Les résultats de cette étude ne laissent planer aucun doute: la principale préoccupation des enfants est de protéger les animaux sauvages et leur habitat. Les enfants estiment également que, pour s'engager davantage, ils ont besoin de savoir que leurs actions ont une incidence positive directe sur la vie des animaux sauvages. Pour bien vous faire comprendre leur dévouement, j'aimerais vous lire des extraits de deux des milliers de lettres d'enfants que nous recevons chaque année.

La première est de Jill, 7 ans:

J'ai toujours aimé les animaux et, lorsque j'ai donné 50 \$ pour le faucon pèlerin, j'étais tellement heureuse d'avoir pu finalement faire quelque chose pour un

animal. Toute ma vie, j'ai voulu aider les animaux. La façon dont vous permettez aux gens d'aider les animaux est incroyable.

La seconde est d'Alex, 9 ans:

Je m'appelle Alex et je suis un Earth Ranger. J'aime les animaux, tous les animaux. C'est pour cela que je suis devenu un Earth Ranger. Quand je serai grand, je voudrai être vétérinaire. J'ai choisi d'aider à protéger le caribou des bois parce que c'était Noël et que le père Noël avait besoin de ses rennes. Le Canada a tellement d'animaux fantastiques. Je ne veux pas qu'ils disparaissent tous avant que je sois grand. Je crois que plus d'enfants devraient devenir des Earth Rangers parce que c'est à nous de sauver les animaux sauvages du Canada. Je m'appelle Alex et j'aime les animaux.

À Earth Rangers, nous avons une vision très ambitieuse: protéger suffisamment d'habitats pour assurer la survie à long terme de toutes les espèces du Canada. Les enfants et nous-mêmes croyons que le plan de conservation national devrait avoir pour but et principe directeur de rassembler et de mobiliser les Canadiens pour protéger la biodiversité.

À notre avis, pour qu'un plan de conservation national soit efficace, il doit aller au-delà de la création de zones protégées et de l'adoption de pratiques exemplaires sur l'utilisation des terres et des zones aquatiques. Les choix que nous faisons dans la vie de tous les jours ont également un impact important sur la biodiversité. En effet, nos choix en matière de transport, d'alimentation, de biens de consommation et d'énergie influent tous sur la préservation de la biodiversité.

L'aspect positif dans tout ceci, c'est que nous possédons déjà la technologie et les connaissances nécessaires pour vivre de façon plus durable. Notre centre Earth Rangers pour la technologie durable en est un bon exemple puisqu'il consomme moins du quart de l'énergie qu'il faut en moyenne pour alimenter les édifices commerciaux canadiens. Et ce n'est pas tout: nous continuons de réduire notre consommation d'énergie de plus de 10 p. 100 par an grâce à de nouvelles technologies et de meilleures pratiques.

De ce fait, nous croyons fermement qu'un plan de conservation national devrait inclure une solide stratégie de rayonnement et de sensibilisation qui, à notre avis, devrait être axée sur le meilleur public cible possible, les enfants. Les enfants se préoccupent grandement des questions d'environnement et sont prêts à agir. Nous sommes à même de le constater grâce à notre programme *Bring Back the Wild*.

Ce programme permet aux enfants de recueillir des fonds pour appuyer l'un des quatre projets relatifs à la protection et à la restauration d'habitats d'animaux sauvages du pays ainsi qu'à la recherche dans ce domaine. Depuis le lancement du programme en avril 2010, nous avons obtenu des résultats incroyables. Plus de 200 000 enfants, partout dans le pays, ont participé de différentes manières, en organisant des ventes d'objets d'art, de gâteaux, de biscuits et de limonade, en faisant don de leurs cadeaux de Noël et d'anniversaire, en vendant des badges et en faisant du porte-à-porte pour recueillir des fonds et sensibiliser le public au sort des animaux sauvages.

Non seulement les enfants s'intéressent grandement aux animaux sauvages, mais ils ont également une influence extraordinaire sur leurs parents et d'autres adultes. Nos Earth Rangers peuvent être un puissant moteur de changement et ils souhaitent le devenir.

Je voudrais vous raconter une petite histoire drôle qui s'est passée le week-end dernier et qui montre bien le pouvoir des enfants.

L'une de nos Earth Rangers, Winter Slade, 7 ans, a décidé d'organiser une fête d'anniversaire sur le thème *Bring Back the Wild* et a demandé à ses amis de faire des dons pour sa campagne au lieu de lui offrir des cadeaux. Un jour, après l'école, alors qu'elle parlait de son idée de fête à des amis, Winter a entendu des parents se moquer de son projet. L'une des mères lui a même demandé: « Mais pourquoi fais-tu ça? C'est stupide! » Winter et sa mère ont alors décidé de passer à l'action. Elles ont publié cette histoire en ligne. Au cours des deux jours suivants, Winter a reçu des milliers de courriels et de commentaires d'adultes de partout dans le monde. L'histoire a même fait la une du *Huffington Post*. Des centaines de personnes ont fait des dons pour sa campagne, lui permettant de dépasser largement son objectif de 500 \$. Elle en est actuellement à bien plus de 5 000 \$.

Je voudrais vous lire un des commentaires envoyés à Winter parce que je crois qu'il montre à quel point les enfants peuvent influencer les grands. Ce message vient d'un adulte vivant quelque part dans le monde, qui a omis de donner son nom:

Winter, ça ne m'arrive pas souvent d'entendre parler d'une personne si jeune qui souhaite réaliser un monde meilleur. Lorsque j'avais ton âge, je voulais des cadeaux, mais, maintenant que j'ai vieilli, tout ce que je souhaite pour Noël et pour mes anniversaires est de rendre les autres heureux et de faire du monde un endroit sûr. Je te félicite de protéger la martre d'Amérique. J'ai appris aujourd'hui, tandis que je faisais un don sur ta page, que les humains sont la plus grande menace à laquelle elle est confrontée (encore plus grande que les aigles et les renards!). Tu n'amasses pas seulement de l'argent pour une bonne cause, mais tu sensibilises également les gens. Quelle façon extraordinaire de célébrer un anniversaire!

Finalement, nous croyons que le plan de conservation national devrait servir à renforcer notre fierté nationale. Ici, au Canada, nous avons vraiment de quoi être fiers. Le Canada a mis sur pied le premier réseau de parcs nationaux du monde, ce qui lui a permis de protéger 12,4 millions d'hectares et de devenir le gardien de la plus grande partie des espaces sauvages qui restent dans le monde. À lui seul, le gouvernement actuel a fait plusieurs annonces importantes, concernant notamment l'agrandissement du parc national Nahanni et l'établissement d'une aire marine nationale de conservation d'un million d'hectares dans la partie ouest du lac Supérieur.

Dans le cadre du plan, les gouvernements, l'industrie et les ONG doivent célébrer ensemble ces succès. Les réunions de votre comité démontrent votre volonté de faire participer tous les Canadiens à la discussion du plan de conservation national.

Nous vous remercions de nous y inclure. Sachez que nous tous, chez Earth Rangers, sommes heureux de contribuer de quelque façon que ce soit à l'élaboration de ce plan.

Merci, monsieur le président.

• (1540)

Le président: Merci à vous, monsieur Kendall.

Nous allons maintenant entendre les représentants d'Habitat faunique Canada.

Vous pouvez prendre jusqu'à 10 minutes.

M. Len Ugarenko (président, Habitat faunique Canada): Merci beaucoup, monsieur le président et membres du comité. Je m'appelle Len Ugarenko. Je suis le président d'Habitat faunique Canada. Je tiens à vous remercier de m'avoir donné l'occasion de

vous présenter quelques idées au sujet de l'élaboration d'un plan de conservation national.

Habitat faunique Canada est un organisme caritatif national sans but lucratif qui a été mis sur pied en 1984 par Environnement Canada, des gouvernements provinciaux et territoriaux et des organismes de conservation. Nous nous efforçons de protéger, de restaurer et d'améliorer les habitats fauniques du Canada en finançant des projets de conservation, en faisant la promotion de l'action en faveur de la conservation et en encourageant la coordination entre les organisations de conservation.

Habitat faunique Canada reçoit la plus grande partie de son financement d'Environnement Canada, grâce à la vente du Timbre sur la conservation des habitats fauniques du Canada. Ce sont principalement les chasseurs à la sauvagine qui achètent le timbre afin de valider leur permis fédéral de chasse aux oiseaux migrateurs. Depuis 1985, Habitat faunique Canada a investi plus de 60 millions de dollars dans plus de 1 500 projets de conservation réalisés sur des terres privées et publiques partout au Canada.

En ce qui me concerne, j'ai plus de 25 ans d'expérience dans la réalisation de projets de gestion de la faune, des pêches et des ressources naturelles au Canada, aux États-Unis, au Mexique et dans les Caraïbes. J'ai ainsi été appelé à travailler de concert avec tous les ordres de gouvernement, des organismes de conservation non gouvernementaux, le secteur des entreprises, l'industrie, les Autochtones et un grand nombre de fondations de tous les coins de l'Amérique du Nord. Je suis l'un des administrateurs fondateurs du Conseil canadien pour les entreprises et la biodiversité, membre du Conseil de la biodiversité de l'Ontario ainsi que du Conseil nord-américain de conservation des terres humides et de l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord. Je me suis donc occupé de conservation pendant toute ma vie, à titre aussi bien personnel que professionnel.

Pour ce qui est de l'objet d'un plan de conservation national, il devrait viser à conserver le capital naturel du Canada afin d'assurer un avenir sûr pour les générations futures. Les ressources naturelles et écosystémiques sont essentielles à la santé de l'environnement et de l'économie. Il devrait également promouvoir la biodiversité et le développement durable, favoriser les partenariats entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organismes de conservation et l'industrie afin de progresser vers l'atteinte des buts communs du plan de conservation national.

Le plan devrait avoir pour objectif de conserver et de restaurer les habitats fauniques et de sensibiliser les Canadiens à la conservation des richesses naturelles et de la faune, en mettant l'accent sur les jeunes et les néo-Canadiens. Il faut que le public participe à l'élaboration du plan et contribue à sa mise en oeuvre, si l'on veut qu'il soit couronné de succès. Le gouvernement et le milieu de la conservation ne peuvent pas réussir seuls. Le plan devrait également viser à promouvoir le développement durable en mobilisant différents secteurs, comme ceux de l'agriculture, de l'exploitation minière, de la foresterie et du pétrole et du gaz. Ces secteurs devraient tous être inclus dans un plan de conservation national.

Pour ce qui est des principes directeurs devant orienter le plan de conservation national, il devrait s'agir d'un effort de collaboration avec le milieu de la conservation, les peuples autochtones, l'industrie et tous les ordres de gouvernement. D'autres ministères fédéraux devraient aussi participer, notamment Pêches et Océans, Santé, Agriculture, Affaires autochtones, Ressources naturelles et Immigration.

Le plan de conservation national doit prévoir des mécanismes d'exécution réalistes en ce qui concerne les activités de conservation sur le terrain, sans toutefois devenir trop ambitieux. On ne pourra jamais satisfaire tout le monde.

Les progrès et les réalisations attribuables au plan de conservation national doivent être mesurés afin de s'assurer qu'il continue d'évoluer. Le plan de conservation national doit constituer un document évolutif assez souple pour permettre des ajouts et des modifications à mesure qu'évolue la situation, par exemple, en raison du réchauffement de la planète et des changements climatiques. Nous devrions constamment chercher des occasions de générer des revenus et d'épargner, tout en continuant à agir en faveur de l'environnement.

L'une des suggestions à cet égard est de conclure des accords de contribution pluriannuels. Le gouvernement pourrait ainsi financer les organisations en réduisant les frais administratifs élevés qui découlent de négociations annuelles.

Il y a des moyens de s'appuyer sur les mécanismes de financement de la conservation qui sont déjà en place, comme le Programme de subventions d'Habitat faunique Canada. Les recettes générées par la vente du Timbre sur la conservation des habitats fauniques du Canada servent à financer les projets appuyant d'autres initiatives nationales et internationales telles que le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine et d'autres projets concernant les oiseaux migrateurs considérés comme gibier. Les activités de conservation déployées dans le cadre de ce programme peuvent directement appuyer les buts et les objectifs du plan de conservation national. En recourant à des programmes qui existent déjà, nous n'aurions pas à réinventer la roue. Nous pouvons en tirer parti pour mieux soutenir et compléter le plan de conservation national.

• (1545)

Nous pouvons en outre utiliser les mécanismes de mise en oeuvre existants, comme les projets conjoints découlant du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine et d'autres organisations qui ont mis au point des plans de conservation à long terme basés sur les réalités géographiques locales. Nous avons déjà des structures, telles que les conseils autochtones et le Comité des directeurs canadiens de la faune, qui peuvent le faire.

J'ai déjà parlé du timbre sur le permis de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier. Le prix du timbre n'a pas changé depuis 1991. Une légère augmentation générerait plus de fonds à consacrer aux projets de conservation de la faune sans rien coûter au gouvernement. De plus, ces projets pourraient servir à mettre en oeuvre certains volets du plan de conservation national.

Un habitat sain du poisson est essentiel au maintien de la santé humaine car nous dépendons tous de la qualité de l'eau. Si l'approche est adéquate, les fonds consacrés à l'habitat du poisson réduiront les frais liés à la lutte contre l'érosion, aux inondations, au maintien de la quantité et de la qualité de l'eau ainsi que les coûts de purification et de transport de l'eau.

Les priorités en matière de conservation d'un plan national devraient viser à conserver, restaurer et protéger les habitats essentiels connus qui favorisent la biodiversité, à préserver l'intégrité des écosystèmes et des bassins hydrologiques, à stabiliser et rétablir la situation des espèces en péril, à définir des zones protégées réservées grâce, par exemple, au développement du réseau des parcs nationaux, et particulièrement les parcs urbains. Les priorités pourraient également s'étendre à la planification et à la gestion de l'adaptation aux changements climatiques ainsi qu'à la sensibilisation du public.

Les priorités en matière de mise en oeuvre d'un plan de conservation national pourraient comprendre ce qui suit.

Un plan de conservation national doit être élaboré et mis en oeuvre assez rapidement. Il faut éviter que le plan ne s'empêtre dans l'écheveau administratif des études et des processus à répétition. Il faut désigner un champion du plan de conservation national pour s'assurer qu'il progresse.

Il faut en outre communiquer avec les responsables du milieu de la conservation pour concentrer les efforts sur les objectifs communs et réduire les chevauchements.

La sensibilisation du public est nécessaire pour favoriser une participation et un engagement actifs des gens. Il faut renforcer la sensibilisation, inciter le public à participer aux activités de conservation et offrir plus de possibilités de contact avec la nature. Il conviendrait de créer un lien unissant les jeunes aux ressources naturelles, puisqu'ils seront les gardiens et les décideurs de demain et de faire valoir les avantages tant immédiats qu'à long terme, particulièrement dans les domaines de la santé et de l'éducation. Les néo-Canadiens doivent être sensibilisés à l'importance de prendre soin de la nature et doivent activement œuvrer en ce sens.

Il faudrait collaborer avec les responsables des projets conjoints du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, comme le Conseil nord-américain de conservation des terres humides, l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord et le Comité des directeurs canadiens de la faune, afin de tirer parti des projets qui en sont à l'étape de la mise en oeuvre ou qui sont déjà en cours de réalisation.

Pour ce qui est du processus de consultation, le ministre devrait envisager un processus de collaboration s'appuyant sur l'expertise des personnes et des organisations qui ont les connaissances et les ressources nécessaires pour faciliter l'élaboration et la mise en oeuvre d'un bon plan de conservation national. Toutefois, le processus ne devrait pas être ralenti par la participation d'un trop grand nombre d'intérêts.

Je voudrais vous dire enfin que nous ne sommes pas venus aujourd'hui pour vous présenter des statistiques sur la perte des terres humides, la pollution de l'air et de l'eau, le déclin des espèces sauvages, le réchauffement de la planète ou les changements climatiques. Nous savons tous qu'il y a des problèmes et que l'environnement est soumis à des contraintes qui auront inévitablement des incidences sur la société dans les domaines de la santé, de la qualité de vie et de l'économie.

Le gouvernement a assumé un rôle de leadership en prenant l'initiative d'élaborer un plan national destiné à conserver, restaurer et protéger. Les organismes tels qu'Habitat faunique Canada ont à la fois l'occasion et la responsabilité de participer à cette entreprise.

Si ce travail est fait adéquatement, nous n'aboutirons pas au plan de conservation habituel qu'établissent les organismes habituels de conservation. Nous pouvons élaborer un plan de conservation national qui s'étend à tous les aspects de la société, y compris les éléments urbains, ruraux et sauvages. Il s'agirait alors d'un plan qui aurait une influence sur la vie de tous les Canadiens en prenant soin du patrimoine naturel que nous possédons et en veillant à son maintien pour les générations futures.

Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Ugarenko.

Nous entendrons enfin Sophie Gallais, de Nature Québec.

Vous pouvez prendre jusqu'à 10 minutes.

[Français]

Mme Sophie Gallais (chargée de projet, Aires protégées, Nature Québec): Bonjour.

Tout d'abord, je tiens à remercier le président et les membres du comité de nous avoir invités à soumettre une présentation en ce qui a trait à l'élaboration du Plan de conservation national.

Pour commencer, je vais dire quelques mots sur notre organisme. Nature Québec est une organisation provinciale à but non lucratif qui existe depuis 1981 et qui souscrit aux objectifs de la Stratégie mondiale de la conservation de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Plus particulièrement, nos objectifs sont de maintenir les processus écologiques essentiels à la vie, de préserver la diversité biologique et de favoriser l'utilisation durable des espèces, des écosystèmes et des ressources naturelles.

Je tiens à mentionner que la brève présentation que je vais faire résume quelques-unes de nos recommandations. Toutefois, nous gardons la possibilité de soumettre un mémoire ultérieurement afin de compléter ce travail préliminaire.

Premièrement, selon Nature Québec, il serait important que le Plan de conservation national, le PCN, ait une assise solide et se fixe des objectifs de conservation de stature internationale. En ce sens, on recommande de s'inspirer de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Selon nous, la finalité d'un tel plan de conservation devrait se définir comme étant la conservation de la biodiversité des espèces, des populations et des écosystèmes, tant au niveau local que national, et la garantie d'une utilisation écologiquement durable des ressources naturelles.

Concernant les objectifs d'un plan de conservation national, là encore, il est important de respecter les obligations qu'on s'est fixés, notamment à Nagoya. À ce titre, je tiens à mentionner qu'en octobre 2010, les différents gouvernements ont convenu du plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et ont adopté les objectifs d'Aichi. Selon nous, ces 20 objectifs devraient être la base du Plan de conservation national. Je ne vais pas énumérer en 10 minutes les 20 objectifs d'Aichi, mais je vais mentionner les catégories dans lesquelles ils s'inscrivent.

Le but stratégique A est de gérer les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique en intégrant la diversité biologique dans l'ensemble des activités du gouvernement et de la société. Le but stratégique B est de réduire les pressions directes exercées sur la diversité biologique et d'encourager l'utilisation durable. Le but stratégique C est d'améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique. Le but stratégique D est de renforcer les avantages qu'on retire tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes. Enfin, le but stratégique E est de renforcer la mise en oeuvre au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités.

Selon nous, ces objectifs d'Aichi auxquels le Canada a adhéré seraient une bonne base pour élaborer le Plan de conservation national et permettraient de respecter les objectifs en les ciblant plus précisément dans une adaptation nationale.

Quelles devraient être les lignes directrices du Plan de conservation national? Pour atteindre ces objectifs, les lignes directrices du Plan de conservation national doivent être axées sur différentes mesures. Premièrement, il est important de passer à l'action et de poser des gestes concrets pour préserver la biodiversité. J'en énumérerai quelques-uns tout à l'heure. Il est important que des investissements soient toujours mis en avant pour promouvoir la

recherche scientifique au Canada, tant par les différents ministères fédéraux et provinciaux que par les universitaires. Le Canada doit se doter d'une réglementation environnementale solide qui contribue au maintien de la biodiversité, et qu'il la maintienne. Enfin, il faut soutenir les initiatives de conservation.

● (1550)

Selon nous, pour atteindre l'ensemble des objectifs fixés, il est évident que des partenariats sont essentiels. Une synergie est essentielle entre les actions gouvernementales, les actions issues de la société civile et de différentes ONG ainsi que les actions du secteur industriel. Donc, en ce sens, il est essentiel de soutenir ces actions de conservation.

En ce qui a trait aux priorités en matière de conservation, nous recommandons de s'inspirer des différents programmes qui existent au sein de l'Union internationale pour la conservation de la nature. En ce sens, il y a le Programme de conservation des espèces. Nous vivons une crise de la biodiversité. Selon nous, il est essentiel d'aborder ce problème au plus haut point, de renforcer nos actions pour le maintien de la biodiversité, tant au niveau des espèces en péril avec la Loi sur les espèces en péril ainsi que de la Loi sur l'habitat du poisson, qui revêt aussi un intérêt particulier pour préserver la biodiversité.

La conservation du milieu marin est aussi pour nous une priorité en matière de conservation. Il y a des objectifs de 10 p. 100 d'aires protégées en milieu marin qui sont fixés notamment avec les objectifs d'Aichi. Pour nous, il est essentiel de considérer cette priorité et de travailler activement à renforcer notre réseau d'aires marines protégées.

En ce qui a trait à la conservation de l'eau, nous croyons que la gestion de la quantité et de la qualité et les enjeux transfrontaliers de l'eau sont importants au Canada. En ce sens, il est important de promouvoir une gestion intégrée de l'eau par bassin versant. Ce mode de gestion de l'eau peut nous permettre d'atteindre les résultats escomptés pour maintenir les biens et services environnementaux que nous rendent les milieux aquatiques.

La conservation des forêts est un enjeu très important pour nous, au plan canadien. La forêt boréale est un écosystème unique qui relie l'est à l'ouest du Canada. Selon nous, il est important de s'assurer qu'il y a, là aussi, un réseau solide d'aires protégées en milieu boréal et une utilisation durable des ressources du milieu forestier et des autres ressources naturelles présentes dans ce biome.

Plus largement, il est important de regarder l'ensemble des écosystèmes, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, ainsi que les milieux humides et de poser des actions concrètes pour favoriser la conservation de ces milieux.

Je reviens aux aires protégées. Selon nous, ce point est essentiel. Il est important de se doter d'un mécanisme nous permettant d'avoir des aires protégées en quantité suffisante, tant pour le maintien de la biodiversité, mais aussi pour le bénéfice des populations qui vivent à proximité et qui peuvent profiter de ces territoires.

En ce qui a trait aux priorités, la conservation va au-delà de ces enjeux plus tangibles de la biodiversité. Par ailleurs, on doit aussi considérer les enjeux concernant les changements climatiques, les énergies renouvelables et une économie plus verte. Ce sont tous des enjeux qui sont importants à considérer quand on aura élaboré ce plan de conservation national.

Relativement aux priorités du PCN en matière de mise en oeuvre, les différents paliers de gouvernement doivent passer à l'action, notamment en ce qui concerne le réseau d'aires protégées. Il est essentiel de considérer cet enjeu et de contribuer à atteindre les objectifs qu'on s'est fixés à Nagoya, donc les objectifs d'Aichi, soit 10 p. 100 du milieu marin et 17 p. 100 du milieu terrestre à protéger, d'ici 2020. On souhaite que cette priorité sera véhiculée dans le Plan de conservation national.

La réglementation est aussi une priorité, qu'il s'agisse des mécanismes d'évaluation environnementale ou du maintien de la Loi sur l'habitat du poisson et de la Loi sur les espèces en péril. Ce sont selon nous des enjeux essentiels.

Comme je l'ai mentionné, une autre priorité est le soutien aux initiatives de conservation. Il est essentiel de travailler en partenariat, en collaboration, pour que nos différentes actions aient un effet synergique et qu'on puisse enfin réaliser des avancées concrètes en matière de conservation. Donc, le maintien des différents programmes de financement fédéral est essentiel, que ce soit le Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril, le Programme Interactions communautaires, le Programme de financement communautaire ÉcoAction d'Environnement Canada ou le Programme de partenariat sur les espèces exotiques envahissantes. Cela représente pour nous un soutien essentiel pour les différents organismes qui oeuvrent sur le terrain.

• (1555)

Pour terminer, en ce qui a trait au processus de consultation que le ministre devrait envisager pour élaborer le Plan de conservation national, il est important de consulter différents organismes, tant au niveau national et provincial que local. Certes, on ne peut pas entendre tout le monde, mais un échantillon représentatif de ces différents paliers nous permettrait de connaître les besoins et les différentes préoccupations des gens sur le terrain, tant à l'échelle provinciale que nationale. Il est essentiel que la consultation permette d'intégrer ces préoccupations à différents niveaux.

Les communautés autochtones constituent un enjeu particulier et on doit mener des consultations auprès de ces populations. Au-delà de nos consultations, leurs priorités devraient ressortir dans le Plan de conservation national.

Cela résume les différents points que j'avais à vous présenter.

Je tiens encore une fois à vous remercier de votre écoute. Je vais laisser maintenant la parole. Merci beaucoup.

• (1600)

Le président: Merci, madame Gallais.

[Traduction]

Nous allons maintenant entreprendre notre premier tour de sept minutes.

Nous commencerons par M. Lunney. Vous avez sept minutes.

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je voudrais remercier tous les témoins de leur présence au comité aujourd'hui et de leurs excellents exposés. Je suis sûr que nous pourrions passer bien plus que le temps que nous n'en avons à vous poser des questions au sujet de vos suggestions.

Je vais commencer par les Earth Rangers. Vous concentrez vos efforts sur les enfants. Vos objectifs comprennent la conservation et la sensibilisation des gens à l'environnement. Vous affrontez un grand défi au Canada à cause de l'étendue de notre territoire et de l'immensité des zones côtières qui nous entourent. Toutefois, notre

population est de plus en plus concentrée dans les régions urbaines. De plus, nous avons énormément de jeunes qui ont grandi sans connaître le lien avec la nature que notre génération avait établi.

Nous trois avons grandi au Manitoba. En discutant tout à l'heure, nous avons découvert que nous allions tous les trois camper le long du bassin de la rivière Winnipeg et à Otter Falls. Nous fréquentions les mêmes secteurs, nous connaissions le même vieux garde forestier, etc. Le camping et cette expérience du plein air nous ont permis de mener une vie vraiment très saine, mais beaucoup de Canadiens grandissent maintenant sans vraiment connaître le plein air. Je trouve donc très intéressant votre programme de sensibilisation des gens.

Je voudrais savoir combien d'enfants votre organisation touche actuellement. Depuis combien de temps votre programme existe-t-il?

Vos deux groupes ont mentionné les néo-Canadiens. C'est une question qui nous intéresse et nous préoccupe. Beaucoup d'immigrants arrivent au Canada, venant de régions où ils n'ont pas pu profiter du riche patrimoine naturel que nous avons la chance de posséder. Voilà une question intéressante qui découle d'une discussion des moyens d'intéresser les néo-Canadiens aux objectifs de conservation et de leur permettre d'apprécier la nature qui nous entoure.

Ce sont quelques réflexions que je vous présente, ainsi qu'à Sophie Gallais, pour vous inviter à nous faire part de vos observations concernant les moyens de toucher les jeunes. Comment faire pour les intéresser? Comment pouvons-nous étendre nos programmes pour les amener à participer à des activités de plein air?

M. Mark Northwood (président et co-chef de la direction, Earth Rangers): Je commencerai par dire que le projet du parc de la Rouge est une très bonne idée parce qu'il sera très proche de la région métropolitaine de Toronto, où vit une population de 3 à 3,5 millions de personnes. En établissant des parcs à proximité d'agglomérations urbaines, on permet aux gens de connaître les étendues qui, pour nous, caractérisent le Canada.

Earth Rangers met en oeuvre son programme depuis environ huit ans. Chaque année, nos activités touchent quelque 250 000 enfants, dont 200 000 dans les écoles et 50 000 autres dans le cadre d'activités communautaires. Earth Rangers s'efforce d'apporter la nature aux enfants. Nous avons une quarantaine d'animaux que nous montrons dans les écoles. Nous essayons ici de créer un lien entre les enfants et les bêtes, puis nous nous servons de ce lien pour commencer à sensibiliser les enfants. La sensibilisation prend la forme d'un programme réalisé à l'école et de séances en après-midi au cours desquelles nous avons des contacts directs avec les enfants en classe. Nous avons quelque 55 millions d'impressions sur le réseau YTV pendant toute l'année, ce qui nous permet de sensibiliser les enfants à la maison et de les intéresser à la nature.

Il s'agit d'aller là où se trouvent les enfants: à l'école, à la télé, en ligne. Nous essayons de les toucher aux endroits où ils se tiennent de nos jours.

M. James Lunney: Je vous remercie.

Parcs Canada a établi le programme Mon passeport Parcs pour intéresser les élèves de huitième année aux parcs. Nous voulons que nos jeunes aillent à l'extérieur pour apprécier nos parcs nationaux, qui constituent un patrimoine et un trésor extraordinaire. Nous cherchons en même temps d'autres moyens de sensibiliser les gens.

Je viens de Colombie-Britannique, où nous avons une multitude de programmes parce que nous avons beaucoup de nature autour de nous. La province a un grand nombre de petits parcs régionaux. La plupart d'entre eux n'ont pas une très grande étendue: ils sont petits, mais se trouvent dans d'excellentes régions — chutes, plages, etc. — qui sont bien préservées. Il est ainsi facile pour notre population de profiter du plein air, surtout dans l'île de Vancouver, et d'apprécier la nature.

Mais que pouvons-nous faire pour intéresser les jeunes? L'un d'entre vous voudra peut-être aborder aussi la question des immigrants. Comment pouvons-nous intéresser les néo-Canadiens?

• (1605)

M. Len Ugarenko: Habitat faunique Canada finance des programmes de mentorat pour les chasseurs ainsi que des programmes dans le cadre desquels on emmène les enfants à l'extérieur pour leur donner une expérience pratique. Nous avons constaté que ce genre d'expérience a une influence à long terme, qui les encourage à continuer à participer. Nous emmenons des étudiants à des clubs locaux, comme la Long Point Waterfowlers' Association du lac Érié. Ils passent quelques jours à observer le dressage des chiens, à apprendre à pêcher et à nettoyer du poisson et à reconnaître les appeaux. Ils ont l'occasion d'apprendre à tirer. S'ils sont assez grands, on peut aussi les emmener à la chasse au canard. Ils vont faire des tournées dans les terres humides et apprennent quelques notions de biologie. Ils reçoivent également une certaine formation juridique. Nous constatons souvent que ces enfants, par suite de leur expérience pratique, ont une attitude tellement positive qu'ils encouragent leurs amis à acquérir la même expérience. Cela leur permet de rompre le cycle habituel des 9 à 13 heures passées devant un écran de télé, d'ordinateur ou d'iPod pour envoyer des textos ou faire autre chose en ligne.

En ce qui concerne les néo-Canadiens, il est vrai que nous avons un pays dont la nature est extrêmement riche. Vous avez parfaitement raison de dire que certains immigrants viennent de pays qui n'ont pas de plans de conservation. Certains ne comprennent pas ce que nous avons: c'est tellement grand, mais c'est en même temps limité et nos espaces verts rétrécissent de plus en plus. Le gouvernement fédéral pourrait encourager les immigrants nouvellement arrivés en leur fournissant un guide expliquant l'importance de la conservation au Canada. Beaucoup de mes amis immigrants — je n'oublie pas en fait que ma famille aussi se composait à un moment donné d'immigrants — m'appellent pour me demander: « Que pouvons-nous faire pour nous brancher? » Eh bien, nous avons quelques merveilleuses organisations qui ont des programmes de plein air et des listes de points de contact pour les parcs provinciaux ou urbains. Il y a un monsieur d'origine coréenne qui a lancé un programme pour encourager les immigrants coréens à venir au parc de la Rouge planter des arbres. Les initiatives de ce genre augmentent sans cesse.

Il suffit d'une étincelle pour amener les gens à agir. Cela ne nécessite ni beaucoup d'argent ni beaucoup de temps. Pensez aux avantages pour l'environnement. Les arbres plantés au parc de la Rouge absorbent le carbone atmosphérique et produisent de l'oxygène. Ils améliorent la santé des gens. Ils contribuent à la lutte contre l'érosion. Si les gens peuvent le comprendre, ils comprendront très vite qu'il vaut mieux passer quelques heures à l'extérieur que de rester chez soi. Dans l'ensemble, ils vont en profiter.

Dans le cas des enfants, vous avez probablement entendu parler du « trouble déficitaire de la nature ». L'expression a été inventée par un chercheur américain. Beaucoup d'études ont montré que les enfants qui passent du temps en plein air ont des taux moindres de

diabète, d'obésité et de problèmes physiques et mentaux. Ils ont un comportement plus social, obtiennent de meilleures notes à l'école et sont en meilleure santé. Ne vaut-il pas mieux envoyer un enfant à l'extérieur plutôt que de le gaver de médicaments? Ces enfants peuvent cesser de prendre des médicaments. Tout cela a été documenté et prouvé. J'aimerais que ces choses continuent, mais sur une plus grande échelle.

Le président: Je vous remercie. Le temps de parole est écoulé.

Je voudrais juste vous raconter une petite anecdote. Dans ma circonscription, à Langley, en Colombie-Britannique, nous avons le parc national ou plutôt le lieu historique national du Fort-Langley. L'été dernier, Parcs Canada y a organisé un programme semblable à ce dont vous venez de parler pour donner aux gens la possibilité de camper dans le parc. Le programme a eu un succès extraordinaire. Toutes les places ont été prises en un rien de temps, et ce sont principalement des néo-Canadiens qui ont participé au programme et profité du plein air.

C'est maintenant au tour de M. Choquette.

[Français]

M. François Choquette (Drummond, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins et Mme Gallais.

Je suis heureux de voir que vous êtes pas mal tous d'accord qu'il faut inscrire la lutte contre les changements climatiques dans le Plan de conservation national. On ne peut pas élaborer un tel plan s'il n'y a pas d'abord une lutte contre les changements climatiques. Il faut avoir des cibles très importantes à cet égard.

Madame Gallais, vous avez parlé, entre autres, de l'importance de la réglementation. Avez-vous pensé à des priorités au chapitre de la réglementation qui permettraient d'avoir un plan de conservation national efficace?

• (1610)

Mme Sophie Gallais: Il y a beaucoup de lois importantes, mais la réglementation sert davantage à favoriser l'utilisation durable des ressources. Au-delà de la protection des espèces, des aires protégées et ainsi de suite, il y a un volet très important, soit l'utilisation durable des ressources. Il faut s'assurer que notre gestion des ressources naturelles du territoire se fait dans le respect de notre environnement, et différentes lois sont importantes à cette fin. La loi sur l'habitat du poisson est très importante. On a à coeur le maintien de cette loi qui permet de préserver non seulement le poisson, mais également son habitat et la qualité des différents cours d'eau et milieux aquatiques. La Loi sur les espèces en péril est également très importante. Il y a de très importants processus de consultation sur les différents programmes de rétablissement mis en oeuvre par Environnement Canada. Il est essentiel que ces programmes de rétablissement voient le jour, mais pour ce qui est de la mise en oeuvre, il faut faire plus d'efforts et donner encore plus de mordant à la Loi sur les espèces en péril.

Il y a aussi le processus des évaluations environnementales qui est très important. Il y a beaucoup de projets miniers et de développement énergétique, que ce soit des projets pétroliers dans le golfe du Saint-Laurent ou dans l'Ouest. On souhaite exploiter ces ressources qui, souvent, sont non renouvelables et ont des répercussions considérables sur l'environnement. Il est essentiel de s'assurer que la procédure d'évaluation environnementale de ces projets soit prise en compte ainsi que l'impact cumulatif de ces derniers. On doit trouver une façon d'évaluer un projet au cas par cas, mais avoir aussi une idée de l'impact global de toutes ces activités sur le milieu récepteur, les cours d'eau et les milieux terrestres. Pour nous, ce sont principalement les points essentiels qu'il faut renforcer.

M. François Choquette: Vous avez parlé de développement durable et vous avez dit qu'il serait important que le Plan de conservation national permette d'éduquer les gens, de les rapprocher de la nature, mais il faut aussi rapprocher l'économie et l'environnement. Trop souvent, on dit que les environnementalistes sont des extrémistes, mais il faudrait au contraire rapprocher économie et environnement.

Vous avez parlé quelque peu de l'utilisation des ressources naturelles et de la façon qu'on pourrait les intégrer à un plan de conservation national. Comment voyez-vous cela?

Mme Sophie Gallais: Premièrement, cela se fait au moyen de la réglementation, par le processus d'évaluation environnementale, mais il faut aussi avoir une vision. J'ai parlé de la forêt boréale, qui est un bon exemple de rapprochement entre les ONG et les entreprises. Il y a l'Entente sur la forêt boréale canadienne, une initiative qui permet à ces gens qui, a priori, ont des vues opposées, de se rencontrer afin de trouver des mesures conjointes pour améliorer la situation. Ce sont des initiatives comme celle-là qu'il est important d'encourager. Le gouvernement est un partenaire important dans le processus de concertation entre les différentes parties.

Pour ce qui est des ressources pétrolières, gazières et minières, le gouvernement fédéral pourrait avoir un rôle important à jouer, sans empiéter sur la compétence provinciale, en se dotant d'une vision nationale à cet égard.

M. François Choquette: Je comprends que vous croyez que les objectifs d'Aichi devraient vraiment se retrouver dans le Plan de conservation national. L'objectif 19 met l'accent sur les connaissances, la base scientifique, l'importance des technologies, etc. Dans un plan de conservation national, devrait-on justement s'assurer que les connaissances scientifiques sont non seulement encouragées, mais développées? Mardi dernier, un autre témoin a dit qu'on connaît très peu l'étendue de la conservation actuelle. Si on connaît peu ce qui est bien fait, on peut difficilement continuer à bien faire les choses ou à les améliorer.

•(1615)

Mme Sophie Gallais: Il est certain, en ce qui concerne l'acquisition des connaissances, que c'est un point important. En ce qui a trait à la recherche, il faut peut-être adopter une vision à long terme. En effet, la recherche que nous faisons aujourd'hui nous aidera peut-être à mieux conserver notre patrimoine naturel dans 20 ans. C'est une vision qu'il faut faire sienne si on veut être un leader en matière de conservation. À mon arrivée, en tant que Française, la vision que j'ai eue du Canada était ces grands espaces pratiquement vierges, magnifiques.

M. François Choquette: À votre avis, quel organisme devrait surveiller la mise en oeuvre de ce plan? Est-ce Parcs Canada? Est-ce Environnement Canada? Serait-il préférable que ce soit un organisme indépendant?

Mme Sophie Gallais: À mon avis, dans ce cas-ci, Environnement Canada serait l'organisme approprié.

[Traduction]

Le président: Votre temps de parole est écoulé. Je dois vous dire que vous avez bien minuté cela.

À vous, monsieur Toet. Vous avez sept minutes.

M. Lawrence Toet (Elmwood—Transcona, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur présence au comité aujourd'hui.

Je voudrais revenir rapidement sur la question que mon collègue, M. Lunney, a posée au représentant des Earth Rangers. Vous avez insisté dans votre exposé sur l'importance qu'il y a à toucher les enfants là où ils se trouvent. C'est une très bonne chose, qui est évidemment importante, mais comment faites-vous pour les mettre en contact direct avec la nature sans passer par un écran de télé ou d'ordinateur?

M. Peter Kendall: Nous sommes évidemment de grands partisans du contact direct des enfants avec la nature, mais ce n'est pas la seule solution à envisager. À un moment donné, nous avons un important partenariat avec l'organisation Outward Bound. Nous organisons chaque année des camps d'été pour les enfants, et surtout ceux qui venaient des quartiers prioritaires. Bien sûr, nous avons vite constaté qu'il y avait un problème de ressources: nous touchions des centaines de milliers d'enfants, mais dans les camps, il n'y en avait plus que quelques centaines. Nous nous sommes également aperçus que les enfants qui atteignaient ce niveau étaient déjà des convertis.

Il est très difficile de persuader les néo-Canadiens et leurs communautés de participer à ce genre d'expérience du plein air. Comme Mark l'a signalé, nous appuyons énergiquement les projets comme ceux du parc de la Rouge. Nous croyons que c'est une excellente initiative pour sensibiliser les gens, là où ils se trouvent, à la présence des parcs locaux.

La ventilation démographique de nos programmes nous révèle que les enfants que nous touchons comprennent environ 60 p. 100 de filles, ce qui est facile à comprendre. Nous savons aussi qu'un tiers de nos activités touchent des néo-Canadiens et des enfants venant de quartiers prioritaires.

M. Lawrence Toet: J'espérais que vous auriez l'occasion de dire ces choses parce qu'elles ne sont pas vraiment ressorties de votre exposé. On avait l'impression que vous étiez bien satisfait de les voir rester chez eux, mais j'étais sûr que ce n'était pas le cas.

M. Peter Kendall: En ce qui concerne le trouble déficitaire de la nature, nous avons constaté que, dans le groupe d'âge de 8 à 12 ans avec lequel nous travaillons, les enfants ont encore des affinités et des liens avec la nature, qui ne s'estompent pas avant qu'ils atteignent le niveau secondaire. Par conséquent, tout ce que nous pouvons faire à cet âge pour maintenir l'affinité et ancrer le lien est vraiment utile.

M. Lawrence Toet: Vous jouez un très grand rôle en semant le bon grain pendant qu'ils sont encore très jeunes. C'est très utile.

M. Peter Kendall: En tout cas, nous l'espérons.

M. Lawrence Toet: Absolument.

Monsieur Ugarenko, vous avez brièvement mentionné dans votre exposé la participation à l'élaboration de ce plan des secteurs de l'agriculture, des mines et des forêts. L'autre jour, nous avons entendu un témoin représentant Conservation de la nature Canada qui nous a parlé de l'environnement de travail et nous a dit que les gens de l'industrie — il a mentionné particulièrement les sociétés minières — s'intéressent à la conservation autant que n'importe qui d'autre.

Partagez-vous ce point de vue? Si c'est le cas, comment cela se manifeste-t-il concrètement? Comment pouvons-nous intégrer le secteur industriel pour qu'il participe pleinement à l'élaboration et à la mise en oeuvre du plan de conservation national?

• (1620)

M. Len Ugarenko: Vous avez raison. Le secteur industriel participe de plus en plus aux efforts de conservation. Partout en Amérique du Nord, il y a des programmes qui ont été lancés à l'origine par le Wildlife Habitat Council des États-Unis, mais qui sont quand même mis en oeuvre au Canada. Ontario Hydro est l'un des participants les plus actifs. Ces programmes collaborent également avec des sociétés minières et forestières pour les aider à évaluer la faune et son habitat dans les terres qu'elles exploitent, à établir des plans de conservation qu'elles peuvent réaliser pendant qu'elles extraient les ressources naturelles puis, par la suite, pour restaurer les sites touchés. Quelques entreprises de fabrication de ciment ont tellement bien restauré leurs carrières à ciel ouvert que les sites en cause sont en fait plus beaux et plus productifs qu'ils ne l'étaient avant que les entreprises ne commencent à extraire les ressources.

Beaucoup de ces sociétés cherchent des moyens d'agir sans arriver à en trouver. Elles ne savent vraiment pas à qui s'adresser. Les gens leur disent de faire ceci ou cela, mais elles finissent par acquérir lentement les connaissances et l'expérience nécessaires. J'ai pu constater, dans les 5 ou 10 dernières années, que certaines de ces entreprises ont maintenant à leur service des biologistes chargés de les aider dans ce domaine. Dans le secteur agricole, par exemple, les grands producteurs aident les petits exploitants. Des groupes comme Ducks Unlimited vont voir les agriculteurs pour leur montrer à la fois comment préserver les habitats qu'ils ont sur leurs terres et comment devenir plus productifs, plus rentables et plus efficaces. L'essentiel est de se brancher.

M. Lawrence Toet: Oui, il est vraiment important de faire le lien entre tous les éléments.

Vous avez parlé de développement. Vous m'avez vraiment intrigué en parlant des cimenteries et du travail qu'elles ont fait. De toute évidence, vous pensez que l'industrie et le développement n'exercent pas nécessairement une influence négative sur l'environnement. Ils peuvent en fait avoir des effets très positifs. M. Lunney a mentionné le fait que nous avons tous les trois des racines dans la région de la rivière Winnipeg, dont le bassin hydrographique a plus ou moins été créé par le projet hydroélectrique réalisé dans l'est du Manitoba. Par conséquent, il y a des possibilités. Si vous parlez aux Manitobains, vous constaterez que, même parmi beaucoup des jeunes d'aujourd'hui, le premier contact avec la nature et avec la notion de conservation a eu lieu dans ce parc provincial créé par suite de la réalisation de ce projet.

Croyez-vous que nous puissions travailler de plus en plus de cette façon et que l'industrie a, elle aussi, une excellente occasion de participer à une grande solution dans le cadre des plans de conservation?

M. Len Ugarenko: Oui, monsieur. Je dis aux gens que je m'appelle Len. Je porte des bijoux et des lunettes. J'ai des plombages en or et en argent, ce qui fait que je dois compter sur l'industrie minière.

Des voix: Oh, oh!

M. Len Ugarenko: J'aime beaucoup sculpter. J'ai chez moi des meubles et d'autres articles en bois. Je dois donc compter sur l'industrie forestière. De plus, comme j'ai une voiture et que je chauffe ma maison, j'ai également besoin de l'industrie du pétrole et du gaz. Voilà la réalité.

Le revers de cette réalité, c'est qu'il faut établir un lien entre ce qu'on fait soi-même et ce que ces industries font. Au lieu d'aller voir ces gens en brandissant un bâton de base-ball, pourquoi ne pas y aller avec une tarte aux pommes? Il s'agit de les aider: ils veulent écouter, ils veulent bien faire. Quand on parle aux cadres de ces entreprises, ou même à leurs travailleurs, on se rend compte qu'ils ont des familles et des enfants et qu'ils se soucient de l'environnement. Ils cherchent des moyens d'améliorer la production et la chaîne d'approvisionnement. Par ailleurs, beaucoup d'entre eux sont trop occupés et n'ont tout simplement pas le temps d'aller chercher les ressources nécessaires. Je crois qu'ils seraient très heureux de venir s'asseoir pour présenter leur point de vue et écouter celui des autres. Je suis donc persuadé qu'ils ont leur place dans l'élaboration d'un plan de conservation national, que ce soit sur leurs terres, sur des terres voisines ou encore en contribuant au financement de projets.

Merci, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie.

C'est maintenant au tour de Mme Liu. Madame, nous sommes heureux de vous revoir. Vous avez cinq minutes.

[Français]

Mme Laurin Liu (Rivière-des-Mille-Îles, NPD): Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier tous les témoins et leur souhaiter la bienvenue.

[Traduction]

Len, vous avez brièvement abordé la question des changements climatiques dans votre exposé. Nous savons que les changements climatiques ont des incidences sur les écosystèmes ainsi que sur les espèces envahissantes dont nous avons parlé dans le cadre d'une étude antérieure. Nous pouvons donner en exemple des choses telles que le dendroctone de l'épinette ou du pin ponderosa et les effets des changements climatiques sur la prolifération de ces insectes. Il est donc important de comprendre les liens entre les choses lorsque nous parlons de conservation.

J'aimerais savoir si vous avez des recommandations particulières sur les moyens d'intégrer les changements climatiques dans une stratégie de conservation ou sur la façon d'en tenir compte.

• (1625)

M. Len Ugarenko: Il est intéressant que vous mentionniez le dendroctone du pin ponderosa — nous ne pouvons évidemment pas parler de tout dans le temps qui nous est accordé pour présenter un exposé — parce que le dendroctone s'étend de plus en plus vers le nord, ravageant les forêts de la côte Ouest. Il pourrait même franchir la forêt boréale au Canada.

Pour s'adapter aux changements climatiques, il est intéressant d'examiner le chemin suivi par ces insectes. Si les provinces, les gouvernements, les organismes de conservation doivent investir dans de vastes étendues de terre pour protéger le grizzli, le mouflon et le wapiti, nous devons penser à l'avenir. Y aura-t-il un habitat à protéger? Est-ce l'investissement le plus judicieux que nous puissions faire?

Si nous pensons à la hausse du niveau de l'océan, nous devons nous demander lors de la création d'aires maritimes protégées autour des estuaires si ceux-ci subsisteront après la montée des eaux.

Lorsque des gens du Canada atlantique viennent nous voir pour nous parler de la protection des marais salés, je leur demande entre autres d'examiner les cartes projetées. Si nous protégeons les marais salés aujourd'hui, existeront-ils encore dans 10 ans? Ne seront-ils pas submergés?

C'est de cela que je veux parler lorsque j'évoque la gestion des changements climatiques.

[Français]

Mme Laurin Liu: J'aimerais poser quelques questions à Mme Gallais.

Vous avez mentionné la conservation des habitats, surtout ceux du poisson. Or les propos du ministre des Pêches et des Océans, Keith Ashfield, nous indiquent que le gouvernement est en quelque sorte en train de changer de cap. Simplement pour vous mettre en contexte, je vais citer les propos suivants du ministre:

Cela signifie que les règles de protection mettront l'accent sur les menaces réelles et importantes qui pèsent sur ces pêches et sur les habitats dans lesquels elles sont pratiquées et que des normes et des lignes directrices claires seront établies pour les projets courants.

Comment accueillez-vous ce changement de cap, qui met l'accent surtout sur la pêche alors qu'on parle de l'habitat du poisson?

Mme Sophie Gallais: Pour nous, c'est assurément un changement de cap qui ne va pas dans la bonne direction.

[Traduction]

Le président: Madame Gallais, veuillez attendre un instant, s'il vous plaît. On a invoqué le Règlement.

Madame Rempel.

Mme Michelle Rempel (Calgary-Centre-Nord, PCC): Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je voudrais demander à ma collègue de reformuler sa question de façon à établir le lien avec le plan de conservation national.

Le président: Le rappel au Règlement a pour objet de rappeler que nous devons parler du PCN plutôt que de nous montrer partisans.

J'encourage les membres du comité à poser leurs questions d'une manière respectueuse en les rattachant à l'élaboration d'un plan de conservation national.

Je vous remercie.

[Français]

Mme Laurin Liu: Ma question concerne spécifiquement la conservation de l'habitat, qui a été mentionnée par Mme Gallais. Je crois donc que c'est absolument pertinent. Et quand on parle de conservation, il faut également parler d'habitats.

J'aimerais simplement entendre votre réponse, étant donné que ces changements sont d'actualité.

[Traduction]

Mme Michelle Rempel: Monsieur le président, j'invoque le Règlement...

[Français]

Mme Sophie Gallais: En ce qui concerne la loi que traite de l'habitat du poisson...

[Traduction]

Le président: À l'ordre. Un instant, s'il vous plaît.

Madame Rempel.

Mme Michelle Rempel: Encore une fois, la question n'a pas été reformulée de façon à faire le lien avec l'objet de notre étude. Cet objet est très clair. Six questions précises ont été posées aux témoins.

La façon dont ma collègue a reformulé sa question ne reflète pas l'objet de l'étude.

Le président: Y a-t-il d'autres observations sur ce rappel au Règlement? Autrement, je vais vous faire part de ma décision.

Madame Quach.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach (Beauharnois—Salaberry, NPD): Merci, monsieur le président.

Il me semble que la question est absolument pertinente, étant donné que nous sommes en train de parler de conservation. La question touche la loi qui porte sur les pêches et qui va donner lieu à des changements dans ce domaine. Or ça a précisément une incidence sur l'habitat du poisson et sur les eaux. À mon avis, il est tout à fait pertinent que ma collègue pose cette question à Mme Gallais, qui parle de défendre les habitats naturels, les écosystèmes et la biodiversité.

[Traduction]

Le président: Madame Rempel.

Mme Michelle Rempel: Je répète encore, monsieur le président, que nous sommes ici aujourd'hui pour discuter de l'élaboration d'un plan de conservation national. Le comité a consacré beaucoup d'efforts à la définition de l'objet de l'étude. Nous avons eu une excellente collaboration de la part de nos collègues d'en face et des témoins en vue de limiter la discussion à l'objet de l'étude.

Même si j'admets que certains éléments de ce que ma collègue a dit se rattachent au plan de conservation national, elle n'a quand même pas reformulé sa question à cet égard. Si elle souhaite réexaminer la portée de ces changements, elle devrait peut-être s'adresser au comité des pêches ou au ministère compétent qui examine actuellement cette question.

• (1630)

Le président: Nous discutons encore de ce rappel au Règlement.

Monsieur Choquette.

[Français]

M. François Choquette: Merci, monsieur le président.

Il est important de savoir que présentement, au Canada, la conservation des eaux marines ne représente que 1 p. 100 et que cela concerne l'habitat du poisson. Or, si ma mémoire est bonne, l'objectif d'Aichi pour 2020 est de 10 p. 100. On a posé une question dans le but de savoir comment on pourrait en venir à adopter un plan national de conservation qui soit le plus efficace et le plus efficient possible quant à la protection des eaux marines et de l'habitat. J'ai d'ailleurs posé une question la semaine dernière sur l'écosystème. Si on protège seulement quelques poissons à la fois, on oublie le fait qu'il s'agit d'un écosystème. On ne peut pas protéger uniquement les poissons qui sont pêchés dans le cadre de la pêche commerciale parce que le reste des poissons sert de nourriture aux autres poissons, et ainsi de suite. C'est tout un écosystème.

Je propose donc à Mme Liu de simplement reprendre sa question, à savoir si, dans le cadre d'un plan national de conservation, une approche par écosystème serait préférable à une approche par groupe d'espèces ou par groupe de poissons commercial, etc.

[Traduction]

Le président: Madame Liu.

Mme Laurin Liu: Je comprends bien ce que veut dire ma collègue, mais je parlais précisément des objectifs 6 et 7 que Mme Gallais a mentionnés dans son témoignage. Voici le texte de l'objectif 6:

D'ici à 2020, tous les stocks de poisson et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes, de telle sorte que la surpêche soit évitée, des plans et des mesures de récupération sont en place pour toutes les espèces épuisées, les pêcheries n'ont pas d'impacts négatifs marqués sur les espèces menacées et les écosystèmes vulnérables, et l'impact de la pêche sur les stocks, les espèces et les écosystèmes restent dans des limites écologiques sûres.

Voici maintenant le texte de l'objectif 7:

D'ici à 2020, les zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture sont gérées d'une manière durable, afin d'assurer la conservation de la diversité biologique.

Je pourrais peut-être reformuler ma question de façon à la relier d'une manière plus précise à ces deux objectifs, mais c'est encore la même.

Je crois qu'il est légitime pour un comité d'assumer un rôle de surveillance à l'égard des mesures législatives que le gouvernement propose. J'estime par conséquent qu'il est justifié de demander à un témoin de présenter son point de vue sur un projet de loi ou des objectifs législatifs du gouvernement. Je m'en remettrai cependant à votre décision, monsieur le président.

Le président: Madame Rempel.

Mme Michelle Rempel: Même si je suis heureuse que ma collègue rappelle au comité le rôle que nous devons jouer à titre de législateurs lors de l'examen des projets de loi — ce que nous faisons activement au gouvernement depuis deux mois —, je dois lui rappeler moi-même l'objet de notre étude et vous exhorter, monsieur le président, à faire respecter cet objet dans les questions posées aux témoins.

Le président: Je crois que nous avons suffisamment discuté de la question.

Je vais commencer par rappeler aux témoins et à mes collègues du comité les éléments sur lesquels devaient se fonder les témoignages et les questions posées aujourd'hui:

Voici la portée de l'étude projetée; les témoins et autres parties intéressées devront présenter leurs commentaires ou leurs mémoires au sujet des éléments suivants, susceptibles de guider l'élaboration d'un PCN:

- 1) Quelle devrait être la finalité du PCN?
- 2) Quels devraient être ses objectifs?

3) Quelles devraient être les lignes directrices du PCN?

4) Quelles devraient être les priorités en matière de conservation?

5) Quelles devraient être les priorités du PCN en matière de mise en oeuvre?

6) À quels processus de consultation le ministre devrait-il envisager de recourir pour l'élaborer?

Comme ces éléments devaient servir de principes directeurs pour la réunion d'aujourd'hui, j'encourage les membres du comité à tenir compte de la portée de l'étude dans les questions qu'ils posent aux témoins.

Veillez poursuivre, madame Liu.

Mme Laurin Liu: Puis-je vous demander, monsieur le président, combien de temps il me reste?

Le président: Ce temps n'a pas été compté. Il vous reste encore une minute et demie.

Veillez poursuivre.

• (1635)

[Français]

Mme Laurin Liu: Ma prochaine question s'adresse elle aussi à Mme Gallais.

J'aimerais savoir comment vous entrevoyez la collaboration entre le fédéral et les provinces.

Mme Sophie Gallais: Les deux ordres de gouvernement ont leur propre juridiction. Dans certains cas et à l'égard des objectifs de conservation, il est clair que des procédures doivent être mises en oeuvre de façon commune, notamment pour créer des aires marines protégées. Le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer. Il est important qu'il y ait des structures intergouvernementales qui permettent d'atteindre ensemble les objectifs de conservation. Il en va de l'intérêt du Canada.

Mme Laurin Liu: En ce qui a trait à la conservation dans le Nord du Québec, quelles leçons pouvons-nous en tirer? Y a-t-il des éléments qu'on pourrait appliquer à un plan national de conservation?

Mme Sophie Gallais: En ce qui concerne le Québec et les engagements en matière de conservation, c'est présentement un dossier d'actualité. Il y a des initiatives intéressantes, notamment l'idée de mettre en oeuvre une planification écologique sur le territoire situé au nord du 49^e parallèle, au Québec. En fait, ces initiatives existent ailleurs au Canada. Ça a pu se faire dans diverses communautés. Il s'agit simplement de déterminer les différentes vocations du territoire en tenant compte du potentiel énergétique, forestier, de conservation et de récréotourisme. En faisant ce genre de planification, on peut davantage permettre une utilisation durable du territoire tout en tenant compte des intérêts des intervenants.

[Traduction]

Le président: Votre temps de parole est écoulé. Je vous remercie.

Monsieur Sopuck, vous avez cinq minutes.

M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC): Merci.

Monsieur Ugarenko, je crois qu'il est très important de souligner, comme vous l'avez noté dans votre exposé, qu'Habitat faunique Canada est presque exclusivement financé par les chasseurs et ce, depuis sa création. J'ai toujours été intéressé par la portée des projets réalisés par votre organisation. Pouvez-vous nous parler très brièvement de la tradition qui s'est développée dans la communauté des chasseurs à l'égard du financement de la conservation? Croyez-vous que les chasseurs soient disposés à payer davantage s'ils ont la garantie que leur argent servira à atteindre des objectifs concrets de conservation?

M. Len Ugarenko: La communauté des chasseurs et des pêcheurs a, depuis le début, constitué la principale source de financement de la conservation de la faune en Amérique du Nord. Beaucoup des organismes de conservation qui existent aujourd'hui ont été fondés par des chasseurs et des pêcheurs, qui continuent à participer aujourd'hui. Ils financent directement la conservation en versant des droits pour leur permis, et la plupart d'entre eux contribuent également à titre bénévole en donnant du temps et de l'argent pour réaliser des projets de conservation.

Dans le cadre de l'élaboration du plan, ils peuvent certainement contribuer aussi bien à la définition des priorités de conservation qu'à la mise en oeuvre du plan. Ils constituent à cet égard une énorme ressource et sont tout à fait disposés à participer. Étant moi-même un chasseur et un pêcheur, j'en ai parlé avec eux. Comme je l'ai déjà dit, l'un des moyens de financement est ce que nous appelons au Canada « le timbre du canard ». Le prix du timbre n'a pas changé depuis 1991. Il est resté le même depuis plus de 20 ans. En ayant discuté avec des chasseurs, je sais qu'ils sont disposés à payer un peu plus pour le timbre parce qu'ils sont vraiment attachés à cette ressource.

M. Robert Sopuck: Étant moi-même un fervent de la chasse et de la pêche, je suis bien d'accord avec vous.

J'ai été particulièrement intéressé par votre description du programme de la Long Point Waterfowlers' Association et des diverses activités que vous organisez pour les enfants. J'ai particulièrement apprécié le fait que vous les emmenez à la chasse et à la pêche. Pour moi, ces deux activités sont trop souvent négligées. Pour beaucoup d'entre vous, la chasse et la pêche relèvent presque d'un instinct biologique. Je suis sûr que vous emmenez les enfants observer les oiseaux, que vous leur apprenez à quel point les terres humides sont importantes et beaucoup de choses du même genre.

Croyez-vous aussi que l'amour de la nature soit inné chez les enfants et qu'il nous suffit de l'encourager pour que cet amour se manifeste?

M. Len Ugarenko: Oui. J'ai peut-être tort, mais je dis que nous faisons tous partie de la nature, comme elle fait partie de nous. Nous avons perdu la faculté d'y penser et de communier avec la nature.

J'ai emmené à la chasse des enfants qui ne l'avaient jamais fait auparavant — par exemple, mes deux filles, il y a bien des années de cela — dans les prairies de l'Alberta et dans les contreforts des Rocheuses. Par la suite, mes filles me disaient chaque année: « Papa, je veux y aller de nouveau. » Et elles ne faisaient que marcher.

L'association de Long Point n'était qu'un exemple. Ducks Unlimited, Delta Waterfowl et d'autres groupes provinciaux de pêche et de chasse ont également des programmes destinés à faire connaître le plein air aux enfants. Je trouve encourageant que les programmes de ce genre commencent à s'étendre.

Habitat faunique Canada organise un concours artistique annuel pour le timbre de l'habitat. Nous en avons commencé à un pour le timbre de l'habitat des jeunes. Nous espérons recueillir ainsi

suffisamment d'argent, à part le financement gouvernemental, pour organiser de notre propre initiative des visites en autobus scolaire à l'intention des enfants des quartiers défavorisés et d'autres projets du même ordre.

Nous le faisons depuis trois ans. Les trois jeunes qui ont gagné nous ont dit que l'expérience avait changé leur vie parce qu'ils devaient produire une peinture fondée sur leur observation de la nature. Aujourd'hui, ce sont des chefs. Ils ont 14 ans, mais ils parlent à leurs amis de l'importance de la nature.

Par conséquent, oui, je crois que la nature est en nous. Elle est sans doute profondément enfouie à cause de notre vie essentiellement urbaine. Le contact est rompu, mais il est possible de le rétablir et de le renforcer. Lorsque nous ouvrons un robinet, combien d'entre nous s'interrogent sur la source de l'eau et sur sa destination, une fois que nous l'avons utilisée? Pas grand monde, j'en suis sûr.

• (1640)

M. Robert Sopuck: Vous avez bien raison.

Madame Gallais, j'aimerais savoir quelle est votre définition de la biodiversité.

Je vais vous dire pourquoi. Si nous devons élaborer des politiques publiques visant la conservation de la biodiversité, nous devons savoir ce qu'elle représente.

Parlez-vous de préserver les espèces qui existent aujourd'hui, dont beaucoup ne sont pas indigènes? Parlez-vous de préserver uniquement les espèces indigènes en gardant à l'esprit le fait que certaines des espèces non indigènes qui se sont établies au Canada jouent un rôle bénéfique? Pouvez-vous nous parler de votre définition précise de la biodiversité?

[Français]

Mme Sophie Gallais: Comme je l'expliquais tout à l'heure, la biodiversité, c'est en même temps la diversité des espèces et des populations ainsi que la diversité génétique et des écosystèmes. Pour répondre plus précisément à votre question, il est certain que certaines espèces peuvent être nuisibles, notamment les espèces exotiques envahissantes. Pour maintenir le patrimoine naturel, l'objectif n'est pas de conserver la biodiversité de ces espèces mais, au contraire, de conserver la biodiversité qui est déjà en place, la diversité indigène de notre pays.

[Traduction]

Le président: Votre temps de parole est écoulé.

M. Robert Sopuck: Je vous remercie.

Le président: À vous, madame Quach. Vous avez cinq minutes.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins qui sont venus nous parler de conservation. Je vais poser deux questions à Mme Gallais.

Vous avez abordé la question de l'évaluation des effets cumulatifs des activités sur les ressources naturelles et sur leur exploitation, des effets sur les milieux récepteurs, les cours d'eau et le milieu terrestre. J'aimerais que vous en parliez davantage. Quel est l'avantage d'avoir toutes ces évaluations? Avez-vous déjà des informations sur ce que pourrait faire le gouvernement fédéral pour améliorer le Plan de conservation national?

Mme Sophie Gallais: Je tiens à apporter une précision sur les évaluations environnementales et les effets cumulatifs. Le fait d'étudier un projet au cas par cas permet certes de diminuer les effets sur le site même, mais la vision globale, à savoir la multiplication des divers projets, est significative pour ce qui est des effets à l'échelle d'un bassin versant, par exemple. L'étude des effets cumulatifs est un enjeu important, notamment dans l'exploitation des ressources naturelles. Il y a place à l'exploitation des ressources naturelles, dont on a tous besoin, mais il faut le faire intelligemment en prenant en compte la capacité de support de nos milieux. Il y a différentes façons de le faire. Quand il y a, par exemple, un fort boom économique dans un territoire donné, c'est là qu'une évaluation environnementale stratégique en vue d'étudier les effets cumulatifs prend tout son sens.

• (1645)

Mme Anne Minh-Thu Quach: Avez-vous des chiffres, par exemple, sur la santé des gens qui pourrait être améliorée grâce au Plan de conservation national?

On a parlé de l'économie et on a dit que le coût de l'inaction en ce qui a trait aux changements climatiques ou à la conservation de la nature était très élevé. J'en parlais avec des représentants d'Équiterre et d'autres groupes environnementaux, ce matin. Avez-vous des statistiques qui démontrent que c'est vraiment le temps d'agir, que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer à cet égard et qu'il n'est pas trop tard puisque on pourrait agir de façon positive? Cela pourrait affecter les gens, parce qu'on parle d'inclure l'action citoyenne à tout cela.

Mme Sophie Gallais: Malheureusement, je ne suis pas chez moi et je n'ai pas la documentation avec moi. Toutefois, si vous le désirez, je pourrais transmettre ces informations au comité.

Mme Anne Minh-Thu Quach: Cela serait apprécié.

Dans le même ordre d'idées, M. Ugarenko parlait des effets sur la santé humaine, l'économie et la qualité de vie.

Avez-vous des chiffres sur la prévention et sur ce que pourrait faire le gouvernement fédéral dans le cadre du plan de conservation pour favoriser l'implication citoyenne et l'implication du gouvernement?

[Traduction]

M. Len Ugarenko: Je n'ai pas de chiffres ici, mais je peux vous en communiquer. Plusieurs études ont été réalisées en Amérique du Nord, par exemple au sujet des effets de la pollution des eaux sur la santé humaine. Il y a eu des incidents en Ontario. Celui de Walkerton est le premier qui vient à l'esprit. Des organismes tels que l'Administration des bassins hydrographiques de la Saskatchewan ont été créés parce qu'on se rendait compte de la menace imminente due à la pollution agricole. Il existe donc des données. C'est pour cette raison que j'appuie la participation de ces groupes à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un plan de conservation national. Je crois que ce serait très avantageux pour la société.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Merci.

Ma dernière question s'adresse à Mme Gallais. D'ailleurs, M. Ugarenko a fait le lien avec l'agriculture. Je pense que dans votre plan de 2012, il y a un lien sur la façon d'intégrer les agriculteurs au plan de conservation. En ce qui a trait aux technologies vertes, il y aurait lieu d'aborder l'importance de la recherche scientifique que les agriculteurs tentent d'inclure dans leurs innovations relatives au développement économique.

Mme Sophie Gallais: En ce qui a trait à l'agriculture, je pense que les agriculteurs sont ouverts à l'idée de faire leur part pour la conservation. En ce qui concerne les recherches scientifiques et le transfert de connaissances, il est important que les recherches soient fondamentales et qu'il y ait également de la recherche appliquée, ce qui nous permettrait d'obtenir des résultats concrets.

Par ailleurs, il est aussi important de penser à toute la chaîne de transfert de l'information pour que l'agriculteur puisse avoir accès à ces informations sur les pratiques culturales à mettre en place, notamment le niveau du type de culture et de son impact sur les changements climatiques. Je pense qu'il y a tout un volet d'action auquel l'agriculteur est prêt à participer, mais le manque d'information pourrait peut-être freiner l'action.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup. Votre temps de parole est écoulé.

Je dois rappeler aux membres du comité qu'il importe de limiter les questions adressées aux témoins à l'objet de notre étude. Il nous arrive de faire des digressions. Je vous prie de mieux cibler vos questions.

À vous, madame Ambler.

Mme Stella Ambler (Mississauga-Sud, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie également les témoins de leur présence au comité aujourd'hui et des exposés très intéressants qu'ils ont présentés.

Ma question porte sur les liens dont vous avez parlé tout à l'heure. Je m'intéresse à la possibilité d'inciter les Canadiens des villes et des banlieues à renouer avec la nature, ce qui fait partie — ou devrait faire partie — de l'objectif d'un plan de conservation national.

J'ai eu la chance de visiter le centre des Earth Rangers, il y a deux ans, pour en apprendre davantage sur les caractéristiques primées d'une maison verte. Si j'ai bien compris, c'est l'un des bâtiments les plus écoénergétiques de l'Amérique du Nord. J'ai été vraiment impressionnée.

J'aimerais savoir ce que nous devrions faire, à votre avis, pour intéresser les Canadiens des villes et des banlieues qui veulent écologiser leur maison et protéger la planète, mais qui n'ont aucun lien avec la nature et avec votre plan conservation national. Que pouvons-nous faire pour que ce plan ait vraiment un sens pour eux?

Ma question s'adresse à vous, monsieur Ugarenko, mais j'aimerais aussi avoir l'avis des Earth Rangers.

• (1650)

M. Len Ugarenko: Merci beaucoup.

C'est une bonne question. Il y a, dans les régions urbaines, beaucoup d'espaces verts sous-utilisés.

J'ai parlé à un certain nombre d'enseignants et de directeurs d'école d'Ottawa parce qu'on voit beaucoup d'espaces verts lorsqu'on visite les établissements scolaires, mais il n'y a pas grand-chose qui se passe. J'ai pensé à un moyen d'intégrer la nature dans les programmes d'études. C'est peut-être un élément que vous pourriez inclure dans le premier point du plan: les écoles pourraient s'entendre avec des pépinières ou des entreprises de ce genre pour établir une végétation pouvant attirer des abeilles, des papillons et d'autres agents de pollinisation. Les élèves pourraient s'occuper de planter les végétaux. Les écoles pourraient en engager quelques-uns pour surveiller la croissance pendant l'été, puis suivre l'évolution de la végétation et les insectes qui s'y établissent pendant l'année.

Il serait également possible de développer ce qu'on appelle un transect biologique en commençant par de petits buissons pouvant attirer des sauterelles, peut-être quelques crapauds, pour en arriver à des arbres où des oiseaux s'établiront. On pourrait alors déterminer quelles espèces ont construit des nids et comment la végétation est utilisée.

Je crois que c'est une ressource extraordinaire qui ne sert actuellement à rien.

L'Ontario a adopté des lois interdisant de répandre des pesticides sur les pelouses, mais la plupart des villes ont des règlements concernant les mauvaises herbes nuisibles. Par conséquent, si je veux transformer ma pelouse pour faire un coin de nature avec des papillons et toutes sortes d'autres espèces, il est probable que la municipalité interviendra pour me dire que je ne peux pas le faire. J'aimerais beaucoup avoir un coin de nature à l'avant de ma maison, mais je dois me limiter à la cour arrière, qui est clôturée et que personne ne peut voir. Bref, nous avons énormément d'espaces verts auxquels les gens ont accès, mais qu'ils n'utilisent pas.

Pour ceux qui vivent dans des appartements, des maisons en rangée, etc., il serait possible d'utiliser les toits des bâtiments. On l'a déjà fait. On pourrait avoir ainsi des potagers tout en sensibilisant les gens à la nature. On pourrait par exemple dire aux gens d'éteindre les lumières la nuit pour éviter que les oiseaux migrateurs ne s'écrasent contre les vitres des bâtiments.

Bref, on peut faire toutes sortes de choses et établir toutes sortes de liens.

Mme Stella Ambler: Magnifique. Je vous remercie.

À vous, Peter.

M. Peter Kendall: Je vais probablement me répéter, mais nous sommes très en faveur de mesures destinées à familiariser les enfants avec la nature. Toutefois, nous devons également profiter de ce plan pour amorcer un changement culturel, d'abord chez les enfants. À cette fin, nous ne pouvons pas faire abstraction des médias traditionnels pour toucher l'ensemble des enfants. Dans notre cas, nous voulons vraiment aller là où se trouvent les enfants, tout en pensant à les emmener à l'extérieur. Nous agissons au niveau des écoles. Par conséquent, les programmes scolaires sont importants dans le contexte d'un plan de conservation, tout comme la télévision et Internet.

Mme Stella Ambler: Croyez-vous cependant que les Canadiens des villes ont ou devraient avoir un rôle à jouer dans un plan de conservation national? À quel point cet objectif est-il prioritaire pour vous? Dans quelle mesure est-il important d'assurer la participation des Canadiens des villes et des banlieues?

Le président: Le temps de parole est écoulé, mais je vais vous accorder, mettons, 30 secondes pour répondre.

•(1655)

M. Peter Kendall: Nous croyons certainement que c'est important. Nous mettons en œuvre nos programmes dans le nord de l'Ontario, dans les écoles des collectivités des Premières nations partout dans le pays et surtout dans les agglomérations urbaines. Nous n'avons pas constaté de différences importantes entre les enfants du centre-ville de Toronto et du centre-ville de Sault-Ste-Marie.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Pilon, vous avez cinq minutes.

[Français]

M. François Pilon (Laval—Les Îles, NPD): Merci, monsieur le président.

Madame Gallais, dans votre présentation, vous avez parlé de la forêt boréale. Comment le Plan de conservation national pourrait-il vous aider à conserver la forêt boréale?

Mme Sophie Gallais: Comme je le mentionnais tout à l'heure, la forêt boréale est un enjeu tant québécois que canadien, étant donné l'étendue de cette vaste forêt. C'est même un enjeu international de conservation. Le Canada a la responsabilité de préserver cette richesse.

En ce qui concerne le Plan de conservation national, la conservation des écosystèmes forestiers et l'utilisation durable de ces ressources font partie des initiatives qu'il faudrait mettre en avant. Dans le domaine de la conservation, les aires protégées en milieu boréal ont un impact. Il est important de pouvoir maintenir et créer des aires protégées.

C'est la même chose pour la mise en œuvre du Programme de rétablissement du caribou forestier, ou caribou des bois, du gouvernement fédéral. On souhaite que la mise en œuvre de ce programme contribue au maintien de l'habitat du caribou des bois, qui est la forêt boréale. Avec ce programme de rétablissement, le gouvernement fédéral joue pleinement son rôle dans la protection de la forêt boréale. Je pense que le respect des engagements quant à la protection des espèces en péril fait partie de l'optique du Plan de conservation national.

M. François Pilon: Merci.

Monsieur Kendall, on veut un plan de conservation national, mais pas seulement à court terme. Vous intervenez surtout auprès des enfants. Faites-vous un suivi une fois qu'ils sont devenus grands? Continuent-ils à vouloir protéger l'environnement? Avez-vous des données là-dessus?

[Traduction]

M. Peter Kendall: Non, jusqu'ici, nous n'avons pas fait beaucoup de recherches sur le long terme. Notre organisation n'existe que depuis huit ans, ce qui fait que nous n'avons eu affaire jusqu'ici qu'à des enfants, sans compter que nos programmes ont beaucoup changé au cours de cette période. Nous faisons beaucoup de recherches sur les effets à court terme et sur ce que les enfants retiennent de nos programmes. Dans ce domaine, nous travaillons en collaboration avec l'Université York.

Nous examinerons les incidences à long terme à la prochaine étape, mais je ne peux pas encore vous donner une date.

[Français]

M. François Pilon: Merci.

Madame Gallais, pouvez-vous nous parler de votre plan d'action de 2012? Est-ce qu'on s'en sert pour mettre en oeuvre le Plan de conservation national?

Mme Sophie Gallais: Comme je l'ai dit, l'idée principale d'un plan de conservation national est de réunir nos forces en travaillant en partenariat avec les différents paliers gouvernementaux, les industries, les ONG et la population, afin de les sensibiliser par différents programmes. Plus l'information sur les différents plans d'action et les préoccupations de chacun remonteront jusqu'au plan de conservation national, plus on sera en mesure de travailler ensemble à atteindre les objectifs.

En ce qui nous concerne, nous avons différents objectifs, par exemple la protection d'espèces en péril comme le caribou des bois et le carcajou. C'est grâce à des partenariats, entre autres avec Environnement Canada, qu'on arrive à travailler ensemble et à poser des gestes concrets. En définitive, un plan de conservation national doit tenir compte de ce qui se passe dans les différents organismes de base afin que tous les intervenants puissent travailler ensemble le plus efficacement possible.

M. François Pilon: Merci.

Est-ce que j'ai le temps de poser une autre question?

[Traduction]

Le président: Il vous reste 30 secondes.

[Français]

M. François Pilon: Monsieur Ugarenko, vous avez parlé des milieux humides. De quelle façon le Plan de conservation national pourrait-il contribuer à protéger les milieux humides?

[Traduction]

M. Len Ugarenko: Il pourrait en faire beaucoup à cet égard.

Nous avons au Canada beaucoup de terres humides qui ne sont pas protégées. Toutefois, au stade de la mise en oeuvre d'un plan de conservation national, il serait possible d'en charger certaines organisations, comme Ducks Unlimited et Delta Waterfowl. Il y a aussi des groupes provinciaux et différents comités.

Si on définissait différents genres d'habitats dans l'objet et les objectifs d'un plan de conservation national, les terres humides figureraient assez haut dans la liste parce qu'elles comptent parmi les écosystèmes biologiques les plus riches que nous ayons au Canada.

• (1700)

Le président: Très bien. Votre temps de parole est écoulé.

Madame Rempel, vous avez les cinq dernières minutes.

[Français]

Mme Michelle Rempel: Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à Mme Gallais.

[Traduction]

Au cours de notre étude, nous avons beaucoup parlé de partenariats, surtout avec les provinces, pour atteindre certains objectifs de conservation. Je crois donc que vous nous apportez une perspective très intéressante puisque votre organisation a son siège au Québec. Vous êtes évidemment au courant du Plan Nord qui vient d'être annoncé au Québec.

Mme Sophie Gallais: Oui.

Mme Michelle Rempel: L'objet du Plan Nord et d'autres cadres provinciaux de planification de l'utilisation des terres est de faire exactement ce que nous avons mentionné tout à l'heure. Dans ce contexte, qu'est-ce que les provinces devraient faire de leurs terres?

Comment devraient-elles les utiliser? Quels objectifs de biodiversité devraient être maintenus ou écartés?

De quelle façon votre organisation a-t-elle contribué à cette dynamique et comment les relations de travail établies peuvent-elles appuyer l'élaboration d'un plan de conservation national?

[Français]

Mme Sophie Gallais: Dans le cadre du Plan Nord, par exemple, une table de partenaires a été créée. Cette notion de table de partenaires est intéressante pour un plan de conservation national. Cette table regroupait tant les communautés autochtones que des représentants de différentes régions, des industries ainsi que des représentants des secteurs environnementaux, du développement durable et des transports.

Dans le contexte du développement durable de ce territoire, ce comité de coordination a permis d'atteindre un meilleur équilibre entre les aspects économique, social et environnemental en ce qui a trait au développement. À mon avis, il y a encore des défis à relever, mais, globalement, on a pu apporter une contribution dans le cadre de différents comités.

[Traduction]

Mme Michelle Rempel: Encore une fois, comme nous parlons de partenariats avec les provinces, pouvez-vous nous décrire brièvement quelques-unes des principales difficultés que vous croyez que particulières au Québec en ce qui concerne l'élaboration d'un plan de conservation national?

[Français]

Mme Sophie Gallais: En ce qui a trait au travail de partenariat, il y a des difficultés à différents niveaux, d'où selon moi l'importance de la concertation. Des communautés autochtones et un gouvernement provincial peuvent avoir des différends. Le gouvernement fédéral est souvent un interlocuteur privilégié pour les communautés autochtones. Les secteurs industriels et environnementaux ne se parlent pas toujours de la meilleure façon. Le rôle de concertation est primordial. Un des défis du plan de conservation national sera de rassembler ces différents intervenants, mais je pense qu'ils ont tous un mot important à dire si on veut s'assurer que sont reflétées les préoccupations de l'ensemble des Canadiens.

[Traduction]

Mme Michelle Rempel: Merci.

Monsieur Kendall...

Le président: M. Choquette invoque le Règlement.

[Français]

M. François Choquette: Monsieur le président, selon notre horaire, nous devons terminer à 17 heures. Cependant, je comprends que nous allions poursuivre jusqu'à 17 h 30. Certains membres auraient-ils voulu déposer des avis de motion?

[Traduction]

Le président: En ce qui concerne ce rappel au Règlement, nous avons prévu du temps pour certains travaux. Mme Duncan a tardé à arriver, de sorte que j'ai usé de mon pouvoir discrétionnaire pour attribuer du temps. Je vais donc permettre à Mme Rempel de poursuivre. Il lui reste une minute et demie, après quoi nous suspendrons la séance et la reprendrons à huis clos.

[Français]

M. François Choquette: Je n'ai pas d'objection, mais il me semble que selon les règlements, il faudrait obtenir l'avis de tous pour prolonger la séance, n'est-ce pas?

• (1705)

[Traduction]

Le président: En ce qui concerne encore ce rappel au Règlement, nous aurons besoin à 17 h 30 d'un consentement pour prolonger la réunion. Toutefois, il est loisible à la présidence de choisir le moment de siéger à huis clos. Je me sers donc de ce pouvoir discrétionnaire.

[Français]

M. François Choquette: Mon honorable collègue, Mme Kirsty Duncan, qui est arrivée en retard, aimerait peut-être elle aussi poser des questions. Si elle voulait poser des questions et si on a dérogé à l'horaire pour Mme Rempel, je crois qu'il serait juste qu'on le fasse également pour Mme Duncan. S'il faut obtenir le consentement unanime, je suis prêt à le donner à cet égard.

[Traduction]

Le président: Encore une fois, j'use de mon pouvoir discrétionnaire parce que Mme Duncan vient d'arriver. Je vais mettre fin à la réunion dans une minute et demie. C'est ma décision.

Mme Duncan invoque le Règlement.

Mme Kirsty Duncan (Etobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le président, je ne croyais pas qu'il était courant d'annoncer qu'un membre du comité est arrivé en retard. Nous respectons cela. Nous avons tous des programmes très chargés. Je prononçais un discours à la Chambre. Je ne croyais pas qu'on était puni quand on arrivait en retard. J'ai dû courir en partant de la Chambre, où j'intervenais au sujet de la sécurité de la vieillesse. Je suis arrivée à 16 h 55. Nous sommes censés siéger à huis clos à 17 heures pour discuter des motions. Je voudrais simplement que le comité en prenne note.

Le président: C'est noté.

Y a-t-il d'autres interventions?

Vous pouvez poursuivre, madame Rempel.

Mme Michelle Rempel: Monsieur Kendall, votre organisation s'efforce d'initier les jeunes à la conservation. Nous avons discuté de cet aspect avec quelques autres groupes. Nous avons entendu les représentants d'une organisation autochtone, il y a quelque temps. Ils nous ont dit que l'une de leurs difficultés, lorsqu'il s'agit de

contribuer à la conservation, est d'intéresser leurs jeunes. Votre organisation s'occupe-t-elle de jeunes Autochtones? Savez-vous s'il serait utile pour nous de consulter d'autres groupes?

M. Peter Kendall: Nous avons offert notre programme à des collectivités des Premières nations. Je ne dirais cependant pas que nous nous occupons particulièrement des jeunes Autochtones. Je ne connais aucune organisation qui concentre ses efforts dans ce domaine.

Mme Michelle Rempel: Monsieur Ugarenko, vous avez brièvement abordé la question d'une majoration du prix du timbre pour promouvoir ou financer des activités de conservation. Y a-t-il d'autres mesures financières d'encouragement que nous puissions envisager dans le cadre de l'élaboration d'un plan de conservation national?

M. Len Ugarenko: Si vous devez utiliser un programme de subventions comme moyen d'encouragement, pensez à ce que le programme peut réaliser et peut-être aux gens qui participeront et aux fonds qu'ils peuvent contribuer. Un programme de subventions aux arts pourrait être efficace avec des contributions de contrepartie de un à un, mais il aurait de meilleures chances de réussir avec des contributions de deux ou trois à un.

La contribution n'est pas nécessairement monétaire. De nombreux groupes obtiennent des services en nature. Ils connaissent par exemple un agriculteur qui est prêt à venir avec son tracteur pour les aider à réaliser un projet de conservation. On peut faire preuve de beaucoup d'imagination à l'étape de mise en oeuvre du plan.

Le président: Merci beaucoup. Le temps de parole est écoulé.

Nous allons suspendre la séance pendant...

Monsieur Lunney.

M. James Lunney: Un membre du comité est arrivé un peu en retard. Avec le consentement unanime, nous pourrions prolonger la séance de cinq minutes pour lui permettre...

Une voix: Non.

M. James Lunney: Il n'y a pas consentement. Très bien. Je vous remercie.

Le président: Nous allons suspendre la séance. Nous reprendrons à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>